

APRÈS L'ADOPTION DES PACTES DES NATIONS UNIES : VERS UNE GOUVERNANCE MONDIALE DES MIGRATIONS ?

lundi 21 janvier 2019

09H00
-
17H30

CENTRE PANTHÉON
Salle des Conseils - Esc. M - 2^e étage
12 place du Panthéon 75005 Paris

LUNDI 21 JANVIER

9 H 00 > 17 H 30

 **9 h 00 | Accueil des participants**

 **9 h 30 | Introduction**

Deux pactes, deux processus, vers une gouvernance mondiale ?

Olivier de Frouville, professeur à l'université Paris II Panthéon-Assas,
membre de l'IUF, directeur du CRDH

 **10 h 00 > 11 h 00**

Pourquoi une gouvernance mondiale pour migrations ?

Juan Gomez Robledo, ambassadeur du Mexique en France,
membre de la Commission du droit international des Nations Unies
Driss El Yazami, président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger
Pascal Teixeira da Silva, ambassadeur de France sur les migrations

 **Débat et pause**

 **11 h 30 > 12 h 30**

Quel cadre normatif pour la gouvernance mondiale des migrations ?

Présidence : Julian Fernandez, professeur à l'université Paris II Panthéon-Assas

Les principes fondamentaux et le corpus juridique applicable aux migrations

Emmanuel Decaux, professeur émérite de l'université Paris II Panthéon-Assas

Les techniques d'élaboration des normes applicables aux migrations : recherche de légitimité et d'effectivité

Grégoire Martin-Lauzer, Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

L'Union européenne et les Pactes : quelle articulation entre les régimes normatifs (international/régional/nationaux) ?

Marie-Laure Basilien Gainche, professeur à l'université de Lyon III

 **Débat**

 14 h 00 > 15 h 15

Quelle répartition des compétences entre acteurs ?

Présidence : Emmanuel Decaux, professeur émérite de l'université Paris II Panthéon-Assas

Subsidiarité et/ou complémentarité dans la répartition des compétences entre acteurs ?

Thibault Fleury-Graff, professeur à l'université de Rennes 1

Les compétences dévolues aux acteurs sociaux

Kenza Dimechkie, spécialiste technique en migration de travail, Bureau international du travail

Les compétences des acteurs de la société civile

Stéphane Jacquemet, *director of policy, International Catholic Migration Commission*

Débats et pause

 15 h 45 > 17 h 30

Quel cadre institutionnel de gouvernance des migrations ?

Présidence : Sébastien Touzé, professeur à l'université Paris II Panthéon-Assas

Les compétences de l'Organisation internationale pour les migrations dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte sur les migrations, OIM

Intervenant à confirmer

Le rôle du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés après le Pacte sur les réfugiés

Claire Inder, *Legal Officer, HCR*

La gouvernance internationale des migrations : un regard critique de la société civile

Solène Bedaux, chargée de plaidoyer international, Secours catholique

Vers une nouvelle architecture de gouvernance après les deux Pactes ?

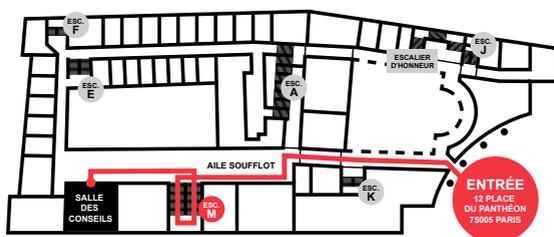
Catherine Wihtol de Wenden, directrice de recherche CNRS, Sciences Po Paris, CERI



APRÈS L'ADOPTION DES PACTES DES NATIONS UNIES : VERS UNE GOUVERNANCE MONDIALE DES MIGRATIONS ?

Cette journée d'étude a pour objectif de faire le point sur les avancées de l'idée de gouvernance mondiale des migrations après l'adoption des deux pactes des Nations Unies en décembre 2018 : le Pacte mondial sur les migrations, d'une part, adopté à Marrakech le 10 décembre; et le Pacte mondial sur les réfugiés d'autre part, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 17 décembre. Ces deux textes partent du constat que les migrations constituent une question globale appelant des réponses globales, y compris sous la forme de politiques coordonnées entre les différents acteurs impliqués à plusieurs niveaux : on s'oriente donc vers des solutions qui, tout en restant ancrées dans la pratique de la coopération inter-étatique, intègrent des éléments de gouvernance multi-acteurs et multi-niveaux. Pourquoi une telle gouvernance est-elle nécessaire ? Quelles sont les principes et les normes qui régissent cette gouvernance ? Comment opérer une répartition des compétences entre acteurs ? Et enfin quel est le cadre institutionnel envisagé ?

Seront réunis pour en discuter des universitaires, des diplomates, des représentants d'organisations internationales et des membres d'organisations de la société civile.



SALLE DES CONSEILS : RDC AILE SOUFFLOT ▶ ESCALIER M : 2ND ÉTAGE GAUCHE